

**L'organisation topicale de la narration.  
Les interrelations de l'organisation topicale et  
des organisations séquentielle et compositionnelle**

**Anne Grobet**  
Université de Genève  
<anne.grobet@lettres.unige.ch>

1. Introduction
2. L'organisation topicale
  - 2.1. La notion de topique et l'organisation topicale
  - 2.2. L'organisation informationnelle
  - 2.3. L'organisation topicale : la mise en relation de l'organisation informationnelle et de la dimension référentielle
3. L'organisation topicale et l'organisation séquentielle
  - 3.1. L'articulation de l'organisation topicale et de l'organisation séquentielle
  - 3.2. L'organisation topicale de la séquence narrative
4. L'organisation topicale et l'organisation compositionnelle
  - 4.1. L'articulation de l'organisation topicale et de l'organisation compositionnelle
  - 4.2. Aux frontières de la narration
5. Conclusion

**1. Introduction**

Les précédentes contributions ont montré comment les organisations séquentielle et compositionnelle peuvent être traitées, dans le cadre d'un système d'analyse modulaire du discours, à travers la combinaison de différentes dimensions et organisations impliquant divers degrés de com-

plexité (Filliettaz & Grobet 1999, Filliettaz 1999)<sup>1</sup>. Il convient toutefois de rappeler que, bien qu'elle fasse intervenir différents plans d'organisations, la problématique compositionnelle ne saurait épuiser le traitement d'un discours, dont elle ne constitue qu'un aspect. Cette restriction ne diminue en rien l'intérêt de son étude, dans la mesure où l'on se situe dans la perspective théorique d'un système modulaire d'analyse du discours dont l'objectif premier ne consiste pas tant à étudier les dimensions et organisations pour elles-mêmes, qu'à rendre compte de phénomènes discursifs complexes à travers l'analyse des interrelations des différents systèmes d'informations. C'est dans cette perspective que la présente communication se propose d'étudier les relations entre la problématique compositionnelle et l'organisation topicale.

**Les points de convergence** entre la question de l'hétérogénéité compositionnelle et les phénomènes de progression topicale (ou thématique) initialement décrits par Daneš (1974) ont fait l'objet de maintes observations. Par exemple, Combettes relève, à propos de la narration, que la distinction de l'avant-plan et de l'arrière-plan comporte certains points communs avec la perception de la progression topicale, bien que ces deux aspects soient théoriquement distincts :

On a ainsi l'impression de se trouver devant une sorte de cercle : la progression thématique, ou, plus exactement, l'interprétation, la perception correcte de cette progression, à travers les diverses phrases d'un texte, est la résultante de plusieurs marques linguistiques; or, il en va de même pour l'opposition des plans, et certains indices peuvent se trouver communs aux deux notions.  
(Combettes 1992, 103)

Les corrélations entre l'opposition des plans et la progression topicale se manifestent notamment au niveau de la convergence de certaines marques linguistiques, dont font partie les termes anaphoriques. Ainsi, on relève souvent la grande fréquence des pronoms anaphoriques de troisième personne dans les séquences narratives (Bronckart 1996, 275; de Weck 1986/1987), qui marquent à la fois une progression à topique constant et le premier plan d'une séquence narrative.

<sup>1</sup> Cet article s'inscrit dans la continuité des deux précédentes contributions et prend place dans le cadre d'un programme de recherche en analyse du discours dirigé par Eddy Roulet à Genève (crédit 12-43145.95). Je remercie Eddy Roulet et Laurent Filliettaz pour leurs remarques et suggestions éclairantes.

En dépit de leur généralité, ces remarques n'apportent qu'un éclairage très limité sur les relations entre les problématiques séquentielle et topicale, ce qui peut être illustré par un bref commentaire de la séquence narrative suivante, produite par Georges Simenon dans le cadre d'une émission d'*Apostrophes*<sup>2</sup> :

1. GS : un jour elle nous a trouvés . en flagrant délit avec Boule /
2. et elle m'a dit ben . c'est cette femme-là ou moi \
3. tu vas la foutre à la porte immé
4. c'est cette FILLE-là ou moi \
5. fille-là déjà /
6. ça m'a complètement gêné /
7. faut dire qu'elle sortait d'une famille bourgeoise /
8. elle n'était pas du peuple comme moi /
9. alors c'était du cette fille-là /
10. eh bien j'ai dit ce sera cette fille-là alors \
11. c'est tout \
12. BP : (mais à ce moment-là) /<sup>3</sup>
13. GS : et depuis lors nous n'avons plus jamais eu de rapports /
14. mais nous avons continué à vivre ensemble \

Cette narration fait intervenir à plusieurs reprises le pronom anaphorique *elle* ; ces répétitions ne sont cependant pas spécifiques au premier plan de la séquence narrative, car elles se retrouvent également dans le commentaire interne à la narration (lignes 7 et 8) et dans la suite de l'échange (figurant sous BP6 et GS6 dans la transcription en annexe)<sup>4</sup>. D'autre part, l'organisation topicale de la narration ne peut être résumée à une progression à topique constant qui reposerait ici sur les topiques constitués par Simenon et sa femme. En effet, il faudrait également pouvoir rendre compte de la progression topicale dérivée à partir du topique premier "scène de ménage", autour duquel s'articulent les informations activées dans ce passage, ainsi que des enchaînements linéaires locaux, apparaissant par exemple entre les lignes 1 et 2 : *elle m'a dit* enchaîne sur l'information activée par *un jour elle nous a trouvés en flagrant délit*, ce que l'on peut expliciter par la paraphrase suivante : à propos de ce

<sup>2</sup> Les conventions de transcription ainsi que le passage de l'émission d'*Apostrophe* duquel est extraite cette séquence se trouvent en annexe.

<sup>3</sup> Selon Roulet (à paraître), il ne s'agit pas là d'un acte textuel traditionnel, mais plutôt de la trace d'un conflit de structuration.

<sup>4</sup> Dans le même ordre d'idées, Bronckart relève que la récurrence des pronoms anaphoriques de troisième personne se retrouve également dans les descriptions (1996, 275-276).

*flagrant délit, elle m'a dit...*<sup>5</sup>. Ainsi, l'organisation topicale de la narration présente une complexité échappant en majeure partie aux observations de surface évoquées ci-dessus.

Face à ces difficultés, la nécessité s'impose de reconsidérer la problématique de l'organisation topicale de la narration en distinguant clairement, d'une part, la question de l'organisation topicale du discours, et d'autre part, celle du traitement de la séquence narrative. L'étude indépendante de ces questions constitue un préalable d'autant plus important qu'elles font toutes deux intervenir plusieurs dimensions; celles-ci sont traitées, dans le cadre du système modulaire, à travers des organisations élémentaires et complexes. Ainsi, l'étude de la narration fait intervenir l'**organisation séquentielle**, dans laquelle on repère les séquences narrative, délibérative, etc., et l'**organisation compositionnelle**, qui concerne l'étude de leurs formes et de leurs fonctions, tandis que l'analyse de la progression topicale relève de l'**organisation informationnelle** pour le repérage de la structure informationnelle, et de l'**organisation topicale** pour l'étude de la combinaison des informations.

Pour rendre compte des interrelations entre la problématique compositionnelle et l'organisation topicale, on adoptera donc une démarche progressive, qui s'appuiera sur l'analyse des organisations élémentaires pour aborder l'étude des organisations complexes et de leurs interrelations. Ainsi, on considérera d'abord l'organisation topicale pour elle-même (1), avant d'étudier son articulation avec l'organisation séquentielle (2) et l'organisation compositionnelle (3). Ces trois étapes, qui constituent les trois parties principales de cette contribution, peuvent être précisées de la manière suivante :

- On considérera tout d'abord l'**organisation topicale** de manière autonome, pour rappeler ses fondements dans la perspective du modèle actuel (Roulet 1996, 1997a et b, 1998, Grobet 1996, 1999a et 1999b). Ce faisant, on se concentrera sur deux aspects constitutifs de cette organisation, à savoir l'organisation informationnelle et la dimension référentielle. On ne consacrera pas de développement particulier au

<sup>5</sup> Bien que ce type de manipulation ne constitue pas un instrument infaillible, il permet néanmoins d'explicitier une première interprétation du texte (Roulet 1997, 153).

traitement indépendant des organisations séquentielle et compositionnelle : celles-ci ayant fait l'objet de présentations détaillées ailleurs (Filliettaz & Grobet 1999, Filliettaz 1999), elles seront rappelées de manière succincte ultérieurement.

- Dans un second temps, il s'agira de déterminer d'une manière générale le mode de l'articulation de **l'organisation topicale** et de **l'organisation séquentielle**. On étudiera ensuite plus précisément leurs interrelations, en s'appuyant sur l'analyse de la séquence narrative brièvement commentée ci-dessus.
- La dernière partie mettra en relation **l'organisation topicale** avec **l'organisation compositionnelle**. Cette organisation complexe, qui vise à décrire la forme et les fonctions des séquences considérées dans leur contexte, intègre non seulement l'organisation séquentielle, mais encore d'autres dimensions et organisations (hiérarchique, référentielle, relationnelle, etc.). Il s'agira donc de montrer comment l'organisation topicale s'articule avec cette organisation, notamment à partir de l'analyse des introductions de narrations.

Cette étude s'appuiera sur l'analyse d'un fragment d'entretien télédiffusé extrait d'une émission d'Apostrophe consacrée à Georges Simenon (1981), qui présente l'intérêt de faire intervenir trois récits différents<sup>6</sup>. Une partie de cet extrait a été traitée de manière générale par Roulet (1991, à paraître), et par Burger (1995) qui analyse plus spécifiquement ses aspects situationnels. Ces travaux me serviront de point d'appui pour le traitement des séquences narratives qui n'ont pas encore fait en tant que telles l'objet d'analyses détaillées.

## 2. L'organisation topicale

On étudiera ici l'organisation topicale indépendamment de la question de l'hétérogénéité discursive. Dans cette optique, les propositions théoriques seront illustrées sur un exemple dont le traitement ne fait pas intervenir la structure narrative.

<sup>6</sup> Dans la transcription donnée en annexe, ces narrations, repérées sur la base des critères définis par Filliettaz (1999), se situent en GS3, GS4-5, BP8-9.

### 2.1. La notion de topique et l'organisation topicale

Avant d'entamer l'étude détaillée de l'organisation topicale, on commencera par la situer par rapport à la notion de topique (ou thème). Telle qu'elle est habituellement employée, cette notion soulève plusieurs problèmes non seulement terminologiques, mais surtout conceptuels, qui ont été relevés à maintes reprises (Galmiche 1992, Mondada 1994). La source de ces problèmes peut être située dans la complexité des phénomènes discursifs sous-jacents à ce concept. On peut distinguer au moins deux aspects contribuant à cette complexité.

Premièrement, le concept de topique recouvre des phénomènes discursifs **relevant de plusieurs plans d'organisation du discours**, à savoir le plan sémantico-référentiel<sup>7</sup> qui concerne les informations activées par le discours, ainsi que le plan linguistique, dans lequel interviennent des phénomènes morpho-syntaxiques et prosodiques. Si l'on distingue généralement le marquage du topique de l'information qui le constitue, on privilégie souvent l'un de ces aspects au détriment de l'autre. Ainsi, les modèles étudiant le thème phrastique adoptent **une perspective avant tout linguistique**, parfois au détriment de son aspect sémantico-référentiel, ce qui apparaît par exemple dans l'assertion selon laquelle un énoncé n'a pas de thème lorsque celui-ci n'est pas marqué explicitement à la surface du texte. En revanche, d'autres approches utilisant la notion de topique discursif mettent plutôt l'accent sur **l'étude de l'information sous-jacente** au discours, et n'accordent au niveau linguistique qu'une importance relative, ce qui se manifeste dans le rejet des dichotomies de type thème-rhème, topic-comment, etc. liées à la segmentation de l'énoncé (cf., par exemple, l'approche de Berthoud & Mondada 1995). Face à ces orientations différentes, on peut faire l'hypothèse qu'un modèle accordant un poids égal aux niveaux sémantico-référentiel et linguistique permettrait de combiner les apports de ces deux perspectives.

Le deuxième aspect contribuant à la complexité des phénomènes désignés par la notion de topique est constitué par la **pluralité des informations** qui, dans une conversation donnée, semblent intervenir au titre de topique. Plus précisément, tout fragment conversationnel fait né-

<sup>7</sup> Le "plan sémantico-référentiel" du discours résulte de la conjonction de l'organisation sémantique et de la dimension référentielle.

cessairement intervenir non pas un, mais plusieurs topiques sous-jacents qui se combinent et évoluent dans le discours, ce qu'illustre bien la notion de "topic framework" proposée par Brown & Yule<sup>8</sup>. A ce niveau, le traitement des topiques isolés doit être remplacé par l'étude de leur **combinaison**, qui doit rendre compte à la fois des liens entre ces topiques et de leur gestion au cours de l'interaction.

Qu'il soit saisi isolément ou dans un contexte conversationnel plus large, le concept de topique recouvre ainsi des phénomènes hétérogènes. Dans une perspective modulaire, leur traitement fait appel à la notion d'organisation pour rendre compte de leur complexité, et il se fait en deux temps.

- A un premier niveau, l'étude de l'organisation informationnelle consiste à établir la structure informationnelle des actes discursifs, en s'appuyant sur des indices de type linguistique et référentiel.
- L'étape ultérieure est constituée par le traitement de l'organisation topicale, qui rend compte de l'articulation des informations dégagées dans la structure informationnelle, en faisant intervenir notamment l'analyse des dimensions hiérarchique et référentielle du discours.

Ayant ainsi situé les organisations informationnelle et topicale par rapport à la notion de topique, il s'agira, dans les parties suivantes, de préciser le mode de traitement de ces organisations.

## 2.2. L'organisation informationnelle

Le système d'information permettant de rendre compte de la **structure informationnelle du discours** a dans un premier temps été considéré comme un module autonome. Cependant, comme on l'a déjà indiqué, il s'agit plutôt d'une organisation, dans la mesure où les concepts d'information activée et de point d'ancrage, qui sont à la base de la structure in-

---

<sup>8</sup> "What is required is a characterisation of 'topic' which would allow each of the possible expressions, including titles, to be considered (partially) correct, thus incorporating all reasonable judgements of 'what is being talked about'. We suggest that such a characterisation can be developed in terms of a **topic framework**." (Brown & Yule 1983, 74-75)

formationnelle, ne constituent pas tant des notions primitives que les résultantes de l'interaction de plusieurs dimensions.

Pour préciser la nature de ces dimensions et la manière dont elles interagissent, on peut commencer par rappeler l'hypothèse de base sous-jacente à l'organisation informationnelle, telle qu'elle a été formulée par Roulet (1996) :

Partant de la distinction établie par Chafe (1994, 53-56) entre informations inactive, semi-active et active (ou, mieux, activée) et de l'hypothèse qu'il formule selon laquelle une seule idée peut être activée à la fois ("only one idea constraint", 108-119), je pose que chaque acte introduit une information dite alors activée, et que l'introduction de cette information implique au moins un point d'ancrage en mémoire discursive, sous la forme d'une information semi-active, qui peut être verbalisée ou non. (Roulet 1996, 18)

L'organisation informationnelle repose ainsi sur l'hypothèse que chaque acte active une information (aussi appelée "objet de discours"), qui doit son unité à sa formulation en un seul acte, et que cette information s'ancre sur un ou plusieurs points d'ancrage, situés à différents niveaux de la mémoire discursive et éventuellement marqués par des traces anaphoriques<sup>9</sup>.

A partir de ces propositions, il est possible de dégager trois dimensions intervenant dans cette organisation. On peut premièrement évoquer le rôle discret mais non moins important du **module hiérarchique**, dont l'unité minimale, c'est-à-dire l'acte, est le constituant à partir duquel se définit l'organisation informationnelle. Les deux autres dimensions sont constituées par le **module référentiel** et la **dimension linguistique** (regroupant les modules syntaxique, lexical, et les aspects phono-prosodiques qui leur sont associés), qui interviennent au niveau de la définition des notions d'objet de discours et de point d'ancrage. En effet, comme le concept de topique discuté ci-dessus, ces concepts relèvent à la fois de la **dimension référentielle**, en tant que représentations mentales activées par le discours, et de la **dimension linguistique**, dans la mesure où les marques morpho-syntaxiques et prosodiques indiquent souvent leur état d'activation : les points d'ancrage sont généralement marqués par des termes anaphoriques lorsqu'ils ne sont pas implicites,

<sup>9</sup> Le point d'ancrage immédiat est parfois appelé "topique", mais je n'utiliserai pas ce terme ici pour éviter les confusions. J'éviterai également le terme d'objet de discours qui renvoie à la fois à l'information activée et à sa formulation linguistique.

tandis que les objets de discours sont verbalisés par des formes pleines. Ainsi, l'organisation informationnelle repose sur l'interrelation des dimensions hiérarchique, référentielle et linguistique.

A partir de ces notions, l'analyse de la structure informationnelle consiste à repérer, pour chaque acte, l'objet de discours et son (ou ses) point(s) d'ancrage, éventuellement verbalisé(s) par une trace anaphorique<sup>10</sup>. L'exemple suivant illustre un tel repérage<sup>11</sup> :

#### Structure informationnelle

1. S : **elle** [femme de S.] *m'a dit ben . [...] c'est cette fille-là . ou moi \*
2. (énonciation) *fil-le-là déjà /*
3. **ça** [énonciation] *m'a complètement gêné /*
4. (énonciation) *faut dire qu'elle* [femme] *sortait d'une famille bourgeoise /<sup>12</sup>*
5. **elle** [femme] *n'était pas du peuple comme moi /*
6. **alors c'était du** [femme] *cette fille-là /*

L'analyse de la structure informationnelle consiste ainsi en un repérage intuitif des objets de discours et des points d'ancrage. Cette première étape peut ensuite être complétée de deux manières. D'une part, les parcours inférentiels sous-jacents à ce repérage peuvent être explicités dans le cadre de l'organisation inférentielle, dans laquelle les instructions linguistiques sont mises en relation avec des hypothèses contextuelles<sup>13</sup>. Cet aspect, discuté en détail dans Roulet (1997), ne sera pas développé ici. D'autre part, l'analyse de cette structure informationnelle peut être approfondie par la prise en compte des structures référentielles sous-jacentes à

<sup>10</sup> La présente analyse concerne les points d'ancrage immédiats et d'arrière-fond. Dans ses propositions les plus récentes, Roulet ne retient, dans la structure informationnelle, que le repérage des points d'ancrage immédiats (Roulet à paraître).

<sup>11</sup> Par convention, chaque acte est marqué par un retour à la ligne, les traces des points d'ancrage immédiats sont marquées en gras, celles des points d'ancrage d'arrière-fond en italiques, tandis que les formes verbalisant les objets de discours sont en style normal. Les points d'ancrage sont explicités entre crochets après une trace, et entre parenthèses au début de l'acte lorsqu'ils sont implicites. Le pronom de la première personne renvoie toujours à Simenon, qui est le locuteur de cette intervention. Pour alléger la structure et son commentaire, on ne le rappellera pas.

<sup>12</sup> Cet objet de discours s'ancre sur l'information constituée par la femme de Simenon, en tant qu'énonciatrice de l'expression " fille-là ".

<sup>13</sup> "Le repérage des points d'ancrage en mémoire discursive, qu'ils soient indiqués ou non dans le texte par une trace, fait nécessairement intervenir des hypothèses contextuelles, et donc un couplage entre informations linguistiques et référentielles." (Roulet 1997, 171) On peut préciser que l'identification des informations activées fait également intervenir des hypothèses contextuelles.

ce passage : cette mise en relation s'effectue dans le cadre de l'organisation topicale, et elle fera l'objet de la partie suivante.

### 2.3. L'organisation topicale : la mise en relation de l'organisation informationnelle et de la dimension référentielle

L'analyse de l'organisation topicale consiste à mettre en relation la structure informationnelle avec d'autres structures discursives qui peuvent être de type référentiel, hiérarchique, interactionnel, etc. (cette liste n'est pas exhaustive). Dans la mesure où c'est au niveau référentiel que s'articulent les organisations topicale et séquentielle, c'est sur cet aspect que l'on se concentrera.

Avant de préciser le rôle du module référentiel dans l'organisation topicale, il n'est pas inutile de rappeler les objectifs de celui-ci. Ceux-ci consistent à décrire les représentations mentales non seulement au niveau des **attentes typifiées** sous-jacentes aux activités langagières, qui sont traitées sous la forme de prototypes, mais aussi à travers leur **réalisation langagière particulière** :

Le module référentiel traite des relations entre le discours et le monde dans lequel il est produit. A ce titre, il vise à décrire les activités objectives, sociales et subjectives que les interlocuteurs accomplissent au moyen du discours, et auxquelles ils se réfèrent dans le cadre du discours. On rend ainsi compte des attentes sous-jacentes aux activités, telles qu'elles se manifestent dans une communauté et telles qu'elles peuvent être exprimées sous la forme de représentations mentales (conceptuelles ou praxéologiques), atomiques ou complexes. Par ailleurs, le module référentiel doit permettre de montrer comment ces représentations mentales générales sont activées, négociées et co-construites dans des structures émergentes (conceptuelles ou opérationnelles) relatives à une activité langagière particulière. (Filliettaz 1997, 79-80)

L'étude des représentations praxéologiques et conceptuelles auxquelles les locuteurs se réfèrent est pertinente dans l'organisation topicale, dans la mesure où elle permet d'explicitier "ce dont parle un discours"<sup>14</sup>. Etant activées par un discours particulier, ces représentations s'organisent en **structures référentielles**, dans lesquelles les informations activées par le discours se combinent en fonction des attentes et des connaissances générales des interlocuteurs (les représentations prototypiques), ainsi que des informations issues de l'interaction elle-même.

<sup>14</sup> Cette tournure renvoie à la définition du topique en termes d'"aboutness".

Il convient de souligner que l'analyste n'a qu'un accès restreint aux structures référentielles. En effet, elles ne peuvent être saisies qu'à travers une reconstitution effectuée à partir d'un point de vue externe. Les structures référentielles ainsi dégagées ne prétendent par conséquent pas à la validité psychologique. En outre, on peut préciser que le résultat de l'analyse reflète "ce dont on a parlé" jusqu'à un point donné de la conversation, plutôt que "ce dont on parle", dans la mesure où l'analyse s'effectue nécessairement à posteriori (Auchlin à paraître).

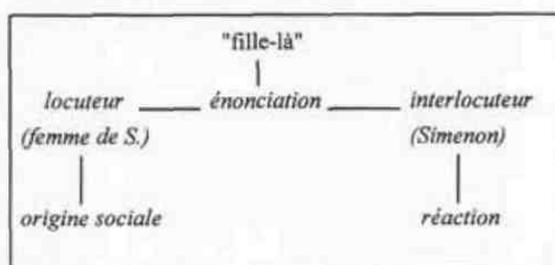
Après avoir esquissé les contours théoriques de la notion de structure référentielle, on peut l'illustrer sur la base de l'exemple traité précédemment du point de vue informationnel :

1. S : elle m'a dit ben . [...] c'est cette fille-là . ou moi \
2. fille-là déjà /
3. ça m'a complètement gêné /
4. faut dire qu'elle sortait d'une famille bourgeoise /
5. elle n'était pas du peuple comme moi /
6. alors c'était du cette fille-là /

Dans ce passage, une représentation semble avoir une importance particulière : c'est celle qui est activée par l'expression *fille-là*, utilisée par la femme de Simenon et reprise par Simenon lui-même à plusieurs reprises (actes 2 et 6). L'accent d'insistance utilisé par Simenon signale que ce n'est pas tant le contenu référentiel que l'énonciation de ce terme à connotation péjorative qui le choque. A l'énonciation de *fille-là*, Simenon associe sa propre réaction d'interlocuteur, ainsi que l'origine bourgeoise de sa femme, qui justifie de telles paroles et qu'il oppose à sa propre origine. Cette analyse référentielle informelle, reflétant une interprétation parmi d'autres possibles, peut être représentée dans le schéma suivant. Celui-ci résume les principales représentations activées dans l'exemple 1 et leur articulation<sup>15</sup>.

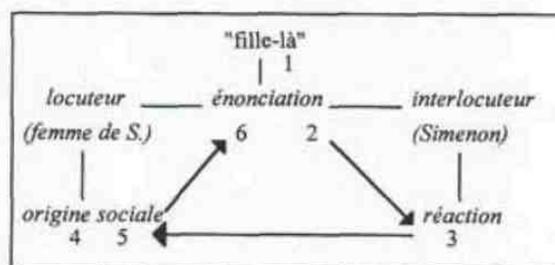
<sup>15</sup> Différents modes de réalisation de ces schémas ont déjà été proposés : certains proposent des schémas très détaillés s'appliquant au niveau micro-syntaxique (de Beaugrande, discuté par Brown & Yule 1983), tandis que d'autres proposent des schémas portant sur des segments de discours plus larges (Roulet 1996 et à paraître). Dans la mesure où ces schémas ne sont codifiés par aucune règle, j'utilise ici des réseaux simplifiés mais d'ampleur minime, afin d'éviter une trop grande réification des structures.

## Structure référentielle réalisée



Dans le cadre de l'organisation topicale, la structure référentielle réalisée par le discours est mise en relation avec la structure informationnelle. La prise en compte de ces deux types de structures permet de montrer comment, dans la dynamique temporelle du discours, les représentations sont activées ou servent de point d'ancrage ; en d'autres termes, cela permet de représenter de manière dynamique le **parcours** des représentations activées<sup>16</sup>. Ce parcours peut être représenté schématiquement par des flèches sur la structure référentielle réalisée qui vient de faire l'objet d'une description<sup>17</sup> :

## Parcours topical de la structure référentielle réalisée



Le parcours topical ainsi représenté fait apparaître la "boucle" informationnelle effectuée dans l'extrait : de manière très générale, on peut dire que l'énonciation du terme *fille-là* par la femme de Simenon constitue à la fois le point de départ (actes 1, 2) et le point d'arrivée (acte

<sup>16</sup> L'étude du parcours topical permet également de rendre compte des progressions topicales dérivées, dans lesquelles des (sous-)topiques sont issus d'un topique premier (Roulet 1996, 1998), mais cet aspect n'est pas pertinent pour ce bref extrait.

<sup>17</sup> Les actes hiérarchiques sont représentés dans le schéma par les numéros qui leur sont associés dans la structure informationnelle.

6) de ce trajet. Ce constat général peut être complété par un commentaire plus détaillé de ce parcours et de la structure informationnelle sur laquelle il s'appuie.

Le premier acte active les paroles de la femme de Simenon (*c'est cette fille-là ou moi*). De cette information est extrait le point d'ancrage du second acte, constitué par l'énonciation de *fille-là* (on a déjà évoqué l'accent d'insistance sur *fille-là*, par lequel Simenon signalait cet ancrage). Cette information, reprise par le pronom *ça*, constitue également le point d'ancrage du troisième et du quatrième acte qui évoquent respectivement la réaction de Simenon et l'origine de sa femme (*ça m'a complètement gêné / il faut dire qu'elle sortait d'une famille bourgeoise*). L'enchaînement du quatrième acte fait également intervenir la femme de Simenon (à laquelle renvoie le pronom *elle*) en tant que responsable de cette énonciation. L'acte 5 (*elle n'était pas du peuple comme moi*) réalise un ancrage, explicité par le pronom *elle*, sur l'information concernant la femme de Simenon. Le sixième acte (*alors c'était du cette fille-là*) s'ancre également sur la femme de Simenon ; sans être verbalisé par le pronom *elle*, cet ancrage est marqué par une tournure intéressante : *c'était du cette fille-là*. Cette formulation renvoie naturellement à la femme de Simenon et à ses paroles, mais sans la désigner en tant que personne singulière<sup>18</sup>. Cette tournure démonstrative opère ainsi une déclassification (Maillard 1987), qui s'accompagne d'une connotation péjorative. Il apparaît ainsi que si Simenon est ulcéré par l'expression employée par sa femme (*fille-là*), lui-même ne ménage pas non plus celle-ci.

Cette première partie aura ainsi permis de déployer toutes les étapes de l'analyse de l'organisation topicale, considérée sous l'angle de la mise en relation de la structure informationnelle et des structures référentielles. Cette présentation détaillée constitue le point de départ de la mise en relation de l'organisation topicale et de l'organisation séquentielle, qui fera l'objet du point 3, et elle permettra par ailleurs de passer plus rapidement sur ces aspects dans les parties suivantes.

<sup>18</sup> Cette tournure permet de rapporter indistinctement la parole d'un individu ou d'un groupe. Par exemple : "Et c'était des salutations à n'en plus finir...".

### 3. L'organisation topicale et l'organisation séquentielle

Après avoir étudié l'organisation topicale en neutralisant la problématique séquentielle, il s'agira d'analyser les relations entre ces deux organisations. Cette étude s'effectuera en deux temps. Il s'agira, premièrement, de situer ces organisations l'une par rapport à l'autre. Dans cette optique, on montrera comment les structures praxéologiques et conceptuelles s'articulent avec la séquence narrative. Dans un second temps, on étudiera plus en détail les apports de la prise en compte de la séquence narrative au niveau de l'étude de l'organisation topicale.

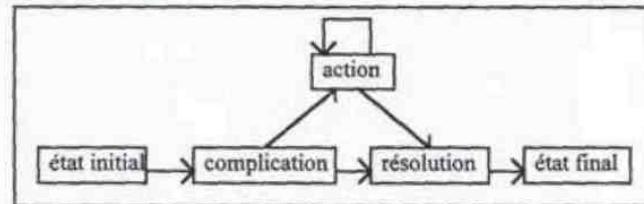
#### 3.1. L'articulation de l'organisation topicale et de l'organisation séquentielle

L'organisation topicale et l'organisation séquentielle ont en commun de faire intervenir **des structures de type référentiel** : l'organisation topicale s'appuie sur des structures praxéologiques et conceptuelles concernant les objets du monde, tandis que l'organisation séquentielle repose sur des séquences (par exemple, narrative ou descriptive) définies au niveau référentiel et renvoyant à des objets discursifs. Ces structures peuvent toutes être analysées à la fois au niveau prototypique, qui correspond aux attentes sous-jacentes aux activités langagières, et au niveau de leur manifestation empirique dans un discours particulier. Elles sont ainsi liées par une relation de parenté évidente, mais elles ne se recouvrent pas entièrement, ce qui apparaît à la fois au niveau prototypique et au niveau de leur réalisation effective.

On a rapidement vu que les structures référentielles sous-jacentes à l'étude de l'organisation topicale peuvent être analysées **au niveau du prototype** sur lequel elles reposent. Ce prototype constitue une représentation cognitive qui peut être activée indépendamment de toute verbalisation (Filliettaz 1996). Par exemple, une perception visuelle peut suffire à activer le prototype d'oiseau. En revanche, les prototypes séquentiels reposent déjà sur la notion de discours, ce qui peut être illustré par l'exemple du prototype du discours narratif, qui repose sur trois composantes principales. Le prototype du discours narratif repose tout

d'abord sur une chaîne événementielle culminative (Filliettaz 1999), que l'on peut représenter sommairement de la manière suivante<sup>19</sup> :

**Chaîne événementielle culminative**



Cette chaîne événementielle culminative s'accompagne d'un principe de disjonction, défini par Bronckart par la mise à distance explicite des coordonnées du monde raconté de celles du monde de l'action langagière (Bronckart 1996, 154 ; Filliettaz 1999). La chaîne événementielle culminative et le principe de disjonction ne suffisent cependant pas à distinguer les récits discursifs d'autres formes de récits comme le ballet, le film, etc. Pour cela, il faut que le prototype de la séquence narrative soit associé à une unité textuelle, à savoir l'**intervention**. C'est précisément par cet ancrage discursif que le prototype du discours narratif se distingue d'un prototype conceptuel comme celui de l'oiseau.

S'il est assez aisé de différencier les prototypes séquentiels des prototypes praxéologiques et conceptuels, leur distinction devient plus délicate lorsque l'on se situe au niveau de leur **réalisation effective** dans un discours particulier. En effet, ces deux types de structures se combinent dans la matérialité discursive. Ainsi, dans l'exemple suivant, la reconnaissance d'une chaîne événementielle culminative réalisée par le discours va de pair avec la reconnaissance des actions qui lui sont associées.

1. GS : un jour elle nous a trouvés . en flagrant délit avec Boule /
2. et elle m'a dit ben . c'est cette femme-là ou moi \
3. tu vas la foutre à la porte immé
4. c'est cette FILLE-là ou moi \
5. fille-là déjà /
6. ça m'a complètement gêné /
7. faut dire qu'elle sortait d'une famille bourgeoise /

<sup>19</sup> Il suffit ici de s'appuyer sur une notion intuitive de la chaîne événementielle sous-jacente au prototype narratif. Pour un commentaire plus détaillé de cette notion, cf. Filliettaz (1999).

8. elle n'était pas du peuple comme moi /  
 9. alors c'était du cette fille-là /  
 10. eh bien j'ai dit ce sera cette fille-là alors \  
 11. c'est tout \\  
 12. BP : (mais à ce moment-là /)  
 13. GS : et depuis lors nous n'avons plus jamais eu de rapports /  
 14. mais nous avons continué à vivre ensemble \

On trouve dans ce passage une suite d'actions : un jour elle nous a trouvés en flagrant délit avec Boule, et elle m'a dit..., eh bien j'ai dit..., et depuis lors nous n'avons plus jamais eu de rapports.... Ces actions peuvent être interprétées comme les étapes d'une chaîne événementielle culminative dont l'état initial est implicite. Ceci peut être représenté de la manière suivante<sup>20</sup> :

Chaîne événementielle culminative réalisée



Ce schéma montre qu'une action (dans le sens général du terme) comme *un jour elle nous a trouvés en flagrant délit avec Boule* peut être interprétée comme la complication d'une chaîne événementielle culminative ; les paroles de la femme et de Simenon peuvent être interprétées respectivement comme l'action (au sens restreint) et comme la résolution de cette chaîne événementielle ; l'état final de cette chaîne est alors formé de : *et depuis lors nous n'avons plus jamais eu de rapports...* Il apparaît ainsi que le repérage des étapes de la chaîne événementielle culminative se confond avec celui des actions qui la constituent<sup>21</sup>.

<sup>20</sup> Les flèches indiquant la succession temporelle n'apparaissent pas dans ce schéma, car la chaîne événementielle culminative, qui implique l'ordre temporel au niveau prototypique, peut être repérée indépendamment de l'ordre d'activation des informations (Filliettaz & Grobet 1999).

<sup>21</sup> Cette interprétation n'est pas la seule possible : on pourrait également traiter *ça m'a complètement gêné* comme une action appartenant à cette chaîne événementielle. On considère ici qu'il s'agit plutôt d'un commentaire des paroles de la femme de Simenon.

Il reste toutefois possible de distinguer théoriquement la structure narrative des événements et concepts qui la composent. Pour cela, on peut s'appuyer sur une proposition d'Adam et Petitjean, qui énumèrent les différentes composantes intervenant dans l'identification des séquences descriptives :

L'identification d'un texte ou d'une séquence d'un texte comme "descriptive" repose, selon nous, sur un *effet de séquence*. Cet effet de séquence (détaillé plus loin) consiste en la *reconnaissance d'une complétude configurationnelle* (reconnaissance d'une macro-structure sémantique ou base thématique, d'un ancrage énonciatif général et établissement d'un macro-acte de discours directement donné ou dérivable), d'une part, et, d'autre part, en la *reconnaissance d'un regroupement de propositions en structure séquentielle spécifique*. (Adam & Petitjean 1989, 81)

Pour Adam et Petitjean, l'identification des séquences repose sur la reconnaissance, d'une part, d'une complétude configurationnelle, de laquelle relève la macro-structure sémantique du discours, et d'autre part, d'un regroupement de propositions en structure séquentielle. En suivant cette proposition, il semble que l'on peut distinguer les structures praxéologiques et conceptuelles activées par le discours (correspondant à la macro-structure sémantique de Adam & Petitjean) des structures séquentielles, ces dernières reposant sur des catégories se caractérisant par un **plus grand degré de généralité** que les premières<sup>22</sup>.

Dans l'exemple mentionné plus haut, on peut, sur cette base, distinguer la séquence narrative, reposant sur la chaîne événementielle constituée par la suite *complication, action, résolution, état final*, des actions qui la constituent (*un jour elle nous a trouvés..., elle m'a dit..., eh bien j'ai dit..., etc.*). Bien qu'étroitement liés, ces deux niveaux ne sont pas identiques, car ils peuvent varier de manière indépendante. D'une part, on peut imaginer une même chaîne événementielle dont l'état final serait cependant constitué par : *et depuis lors nous ne nous sommes plus jamais revus*. D'autre part, *un jour elle nous a trouvés en flagrant délit* pourrait constituer, dans un contexte différent, la résolution d'une chaîne événementielle culminative par exemple. Ainsi, bien que la chaîne événementielle culminative se combine avec les structures praxéologiques

<sup>22</sup> S'appuyant sur une distinction du même type, Bronckart décrit les séquences comme des modalités de planification du contenu thématique (1996, 219ss.).

activées dans la matérialité discursive d'un texte particulier, ces deux aspects ne se recouvrent pas entièrement.

Pour résumer la discussion qui précède, on peut dire que la séquence narrative présente les caractéristiques de s'ancrer dans une structure d'intervention dès le niveau prototypique, et de faire intervenir des catégories référentielles générales dans lesquelles s'intègrent les structures praxéologiques particulières. A partir de là, il est possible de préciser l'articulation de l'analyse des organisations séquentielle et topicale. En présence d'une narration comme celle de Simenon analysée ci-dessus, les structures praxéologiques et conceptuelles activées par le discours se combinent avec la chaîne événementielle culminative, dont l'étude relève de l'organisation séquentielle. L'analyse de l'organisation topicale peut donc s'appuyer sur la prise en compte de cette chaîne événementielle, dans la mesure où cette dernière intervient dans la structuration référentielle.

Précisons qu'une telle combinaison des analyses séquentielle et topicale ne se justifie qu'en présence d'une séquence non délibérative (c'est-à-dire narrative ou descriptive). La mise en relation des organisations séquentielle et topicale n'est pas pertinente en l'absence de séquence narrative ou descriptive, dans la mesure où le contenu référentiel s'organise alors sur la base d'autres éléments (représentations mentales prototypiques, informations activées au cours de l'interaction, etc.). Par exemple, dans la première partie de cet article, l'organisation topicale du commentaire que fait Simenon des paroles de sa femme a pu être analysée indépendamment de l'organisation séquentielle, car la combinaison des informations ne fait pas intervenir la chaîne événementielle culminative (2.3.). En revanche, l'exemple de la narration, discuté ci-dessus, peut servir de base à l'étude de la relation entre l'organisation séquentielle et l'organisation topicale.

### **3.2. L'organisation topicale de la séquence narrative**

On vient de voir que la relation entre l'organisation topicale et l'organisation séquentielle s'établit au niveau de la dimension référentielle, dans la mesure où les structures séquentielles (narrative, descriptive, etc.) se combinent avec les structures praxéologiques et

conceptuelles activées par le discours. Ainsi, quand un discours manifeste une séquence narrative, l'analyse de son organisation topicale peut s'appuyer sur la prise en compte de la chaîne événementielle culminative dans laquelle s'organisent les autres structures référentielles.

L'analyse de l'organisation topicale de la narration de Simenon, déjà traitée sous l'angle séquentiel et référentiel en 3.1., permettra d'illustrer ces propos. Pour en étudier l'organisation topicale, il convient de commencer par établir la structure informationnelle de cette séquence narrative<sup>23</sup> :

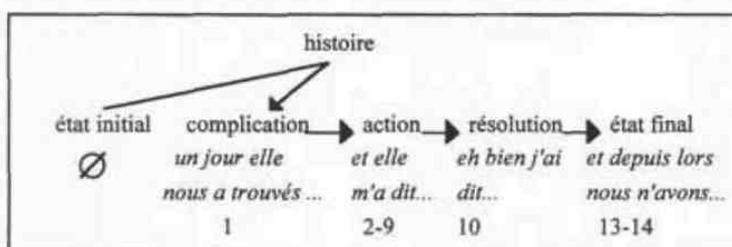
#### Structure informationnelle

1. GS : (cette scène) un jour *elle* [femme de S.] *nous* a trouvés . en flagrant délit avec Boule /
2. (elle nous a trouvés) et *elle*[femme de S.] m'a dit ben . c'est cette femme-là ou moi /  
[...]
10. (elle m'a dit...) eh bien j'ai dit ce sera cette fille-là alors \
11. e' [j'ai dit...] est tout \
- BP : [...]
- 13.GS : et depuis *lors* [quand j'ai dit cela] *nous* n'avons plus jamais eu de rapports /
14. (nous n'avons plus eu de rapports) mais *nous* avons continué à vivre ensemble \

Cette structure informationnelle résulte d'un premier repérage des points d'ancrage immédiats et d'arrière-fond, qui peuvent être éventuellement marqués par des traces (lesquelles sont marquées en gras pour les points d'ancrage immédiats, et en italiques pour les points d'ancrage d'arrière-fond). A partir de cette structure ainsi que de la chaîne événementielle culminative mise en évidence au point 3.1., on peut dégager le parcours topical de cette séquence et le représenter de la manière suivante :

<sup>23</sup> De cette structure informationnelle sont exclus les objets de discours qui n'ont pas de lien particulier avec la chaîne événementielle.

## Parcours topical de la chaîne événementielle culminative



Tout d'abord, quelques remarques préliminaires s'imposent. Les flèches et les numéros (renvoyant aux actes), qui s'ajoutent à la structure événementielle étudiée en 3.1., indiquent le parcours topical réalisé dans le discours narratif. Cette narration s'ancre globalement sur la représentation d'une histoire (ou d'une "scène"), car elle a été sollicitée par Pivot en tant que telle : *vous racontez cette scène*. De plus, on observe que l'ordre d'activation des objets de discours (*elle nous a trouvés [...] elle m'a dit [...] j'ai dit [...]*) est parallèle à l'ordre des événements de l'intrigue : un tel parallélisme est fréquent, même s'il n'est pas indispensable (Fillietaz et Grobet 1999).

Après ces observations très générales, on est à même de commenter ce parcours topical plus en détail, de manière à montrer ce qui fait la **spécificité de l'organisation topicale de la narration**. Ce faisant, on s'attachera d'abord à la description de l'articulation des événements entre eux, avant d'aborder le traitement des concepts et de leur combinaison.

Le parcours topical de la chaîne événementielle permet d'abord de rendre compte de l'**unité événementielle** caractérisant l'organisation topicale de cette séquence. En effet, indépendamment de la relation que les événements racontés pourraient entretenir dans le monde, ils se trouvent réunis par le fait même d'appartenir à la même intrigue. Ainsi, les événements constitutifs de la narration de Simenon ont en commun d'appartenir à une histoire que l'on pourrait intituler "scène de ménage", par exemple. Ces événements sont donc implicitement unis par leur appartenance à cette "scène de ménage".

Cette unité événementielle explique, au moins en partie, les nombreux **points d'ancrage implicites** qui relient, dans la structure

informationnelle, les événements constitutifs de la narration. Ainsi, l'information activée par l'acte 2 (*elle m'a dit...*) s'ancre implicitement sur l'événement précédent (*un jour elle nous a trouvés en flagrant délit...*), l'information activée par l'acte 10 (*eh bien j'ai dit...*) s'ancre sur celle activée par l'acte 2, et l'information activée par l'acte 13 (*et depuis lors nous n'avons plus jamais ...*) s'ancre implicitement sur l'information activée par l'acte 10.

Il convient de préciser que ce type d'ancrage linéaire<sup>24</sup> implicite n'est pas propre à la séquence narrative, car on le retrouve dans d'autres types de séquences indépendamment de la présence d'une chaîne événementielle culminative. Toutefois, on peut faire l'hypothèse que la narration privilégie ce type d'ancrage, car les événements successifs y sont perçus comme un tout continu, comme le suggère la caractérisation cognitive de l'avant-plan par Reinhart (1986). On peut évoquer à l'appui de cette hypothèse l'existence du point d'ancrage implicite de l'acte 10, qui est constitué par une information activée plusieurs actes auparavant, et qui reste perceptible bien qu'aucun terme anaphorique ne le marque<sup>25</sup>.

Après avoir explicité certains aspects liés à la continuité événementielle de la narration, il reste à traiter certaines caractéristiques de sa continuité conceptuelle. En effet, différentes informations conceptuelles jouent un rôle central dans le prototype narratif, même s'il n'en a pas explicitement été question jusqu'à présent. Parmi celles-ci, on peut mentionner les informations concernant **l'ancrage spatio-temporel de la narration**, ainsi que les **agents principaux et secondaires**, qui sont plus ou moins impliqués dans les événements racontés. Ces informations de type conceptuel sont généralement fournies au début des séquences narratives :

In summary, the self evidently has a general need to be informed about at least the general aspects of its environment : place, time, people, their salient characteristics, background activity, and perhaps the weather and relevant props. If such information is not in some way inferrable, it needs to be placed at the beginning of a narrative in an appropriate sequence of focusses of consciousness. Once establi-

<sup>24</sup> La notion d'ancrage linéaire renvoie à la notion de progression thématique linéaire, dans laquelle le rhème (l'information activée) devient le thème (le point d'ancrage) de l'acte suivant (Combettes 1992).

<sup>25</sup> La structure hiérarchique pourrait elle aussi contribuer à expliquer la saillance de ce point d'ancrage implicite (Roulet 1996, Grobet à paraître).

shed in that manner, it can be retained in peripheral consciousness as background orientation. (Chafe 1980, 42)

Une fois introduites, les informations concernant le cadre spatio-temporel et les agents s'intègrent, d'après Chafe, dans l'arrière-fond conceptuel de la narration. Le statut d'arrière-fond des informations concernant les agents de la narration se retrouve dans la structure informationnelle : les informations concernant Simenon, Boule et sa femme (les agents de la narration auxquels renvoient les pronoms *elle, je, nous*) constituent des points d'ancrage d'arrière-fond.

La notion de point d'ancrage d'arrière-fond pourrait être approfondie à l'aide de propositions qui ont été faites sur la base de l'étude de la narration. Ainsi, parmi l'ensemble des informations constituant l'arrière-fond conceptuel de la séquence narrative, **le personnage principal** semble avoir une saillance particulière :

The key to understanding these strategies lies in Chafe's suggestion (1976) that the role of a particular character within a discourse may influence the speaker's way of referring to that character; thus, for example, the main character may have a stronger hold on the status of old information than other characters. (Clancy 1980, 178)

Au niveau de la structure informationnelle, cette plus grande saillance se manifeste d'après Clancy par l'emploi de formes pronominales, par opposition à d'autres formes de référence explicites qui seraient réservées aux personnages secondaires :

In summary, the status of a referent as the main character of merely a secondary figure in the narration has some effect upon speakers' referential choices for that character in both English and Japanese. Inexplicit forms of reference are used for the current hero, at times even despite ambiguity, creating the impression that the story is being told from this character's point of view. Explicit forms of reference are used for peripheral figures and to maintain clarity. (Clancy 1980, 195)

On pourrait ainsi interpréter l'opposition de la forme pleine renvoyant à Boule dans l'acte et des pronoms renvoyant à la femme de Simenon comme une illustration de ces propositions.

Toutefois, une telle mise en relation du statut principal ou secondaire des personnages et du choix d'une forme de référence doit être nuancée. Premièrement, il faut souligner que le problème de la formulation de la référence ne se pose pas dans les mêmes termes pour les renvois à la première personne. Ainsi, on voit mal, dans la narration qui

nous intéresse, comment Simenon pourrait ne pas se référer à lui-même sans faire appel au pronom *je*. Deuxièmement, le choix d'une forme de référence n'est pas réductible au statut séquentiel du personnage auquel elle renvoie, car elle dépend également de nombreux autres facteurs structurels, interactionnels et émotionnels, ainsi que l'illustre la répétition de l'expression *fille-là*. Sur ce point, on atteint donc les limites des apports possibles de la mise en relation de l'organisation séquentielle et de l'organisation topicale.

A la fin de cette analyse, il semble que l'on est mieux à même de préciser ce qui fait la spécificité de l'organisation topicale de la narration. La prise en compte du parcours de la chaîne événementielle sous-jacente a fait apparaître l'unité événementielle caractérisant l'organisation topicale de cette séquence, qui se manifeste localement dans la structure informationnelle par des ancrages linéaires implicites. Au niveau conceptuel, on a vu que les informations constituant l'arrière-fond de l'intrigue (notamment les agents) se traduisent dans la structure informationnelle par des points d'ancrage d'arrière-fond.

L'intérêt de cette description des différentes facettes de l'organisation topicale de la narration dépasse, me semble-t-il, le traitement du texte qui a servi d'exemple ici. En effet, dans la mesure où la structure de l'intrigue se caractérise par une certaine stabilité, on peut s'attendre à ce que l'organisation topicale de la narration, qui s'appuie sur cette structure, manifeste elle aussi des régularités au niveau de l'unité événementielle, des enchaînements linéaires et des points d'ancrage d'arrière-fond qui la caractérisent. Cette organisation topicale est complexe, dans la mesure où des enchaînements linéaires locaux peuvent encore s'ajouter à ces aspects, mais elle paraît relativement prévisible.

#### **4. L'organisation topicale et l'organisation compositionnelle**

Cette quatrième partie a pour objectif d'étudier les interrelations de l'organisation topicale et de l'organisation compositionnelle. D'une manière générale, l'analyse de l'organisation compositionnelle complète l'étude de l'organisation séquentielle par la description de la forme et des fonctions des séquences effectives, ainsi que de leur enchaînement co-textuel (Filliettaz 1999). En suivant la démarche adoptée jusqu'ici, on

montrera d'abord comment cette organisation complexe s'articule avec l'organisation topicale, avant d'étudier plus en détail leurs interrelations. Pour étayer la discussion théorique, on s'appuiera sur l'étude de trois narrations issues de l'extrait de l'entretien d'*Apostrophe* : deux d'entre elles sont produites par Simenon (GS3, GS4-5), et une par Pivot lui-même (BP8-9).

#### 4.1. L'articulation de l'organisation topicale et de l'organisation compositionnelle

L'analyse de l'organisation compositionnelle repose sur trois objectifs principaux. Premièrement, elle vise à étudier les séquences effectives au niveau de leur **forme de surface**, à travers le repérage du marquage linguistique et des relations de discours qui les caractérisent. Deuxièmement, elle rend compte de l'**enchâssement contextuel** des séquences, en explicitant les visées qui s'y manifestent. Troisièmement, elle décrit le **lieu et le mode de l'articulation des séquences effectives et du texte** dans lequel elles se trouvent enchâssées. Ces trois aspects étant complémentaires, on considérera rapidement les deux premiers avant de développer le troisième, qui fera intervenir l'organisation topicale.

L'un des objets de l'organisation compositionnelle est constitué par la description de la **forme de surface** des séquences émergentes, laquelle peut être effectuée au moyen du repérage de certaines marques linguistiques dont la récurrence produit des "effets" plus ou moins narratif, argumentatif ou autotélique (Filliettaz 1999). Parmi les marques entraînant un effet argumentatif, on peut mentionner le lexique axiologique méliorant ou péjorant, que l'on peut illustrer par l'emploi de *cette fille-là* en GS4, ainsi que les nombreux connecteurs argumentatifs (*or, par conséquent, eh bien, alors, parce que, même, enfin*) présents dans les trois narrations. Ces connecteurs signalent des relations de discours, qui participent elles aussi à l'émergence de l'effet fortement argumentatif que produisent ces séquences. Les marques de narrativité sont constituées par des formes linguistiques comme *un jour* (GS4), *lorsque* (BP8), et les temps verbaux de l'imparfait et du passé composé.

On peut ainsi décrire la forme des séquences émergentes sur la base de faisceaux d'indices. Cependant, comme on l'a déjà souligné (Filliettaz

et Grobet 1999), la description en surface des séquences est peu informative en elle-même, dans la mesure où elle varie selon le contexte dans lequel elle s'insère. Il convient ainsi de préciser la **fonction contextuelle** de ces séquences, afin de voir comment les visées des interlocuteurs se reflètent dans le marquage linguistique.

L'entretien d'*Apostrophe* se situe dans un contexte médiatique, qui a été décrit par Roulet de la manière suivante :

L'émission doit satisfaire la curiosité des téléspectateurs par l'originalité des informations qu'elle fournit sur un auteur et sur un livre et les distraire par une certaine qualité de l'interaction entre les interlocuteurs. D'où un schéma d'action tenant à la fois ou alternativement de l'interrogatoire de police et de la consultation psychologique, dans la mesure où le questionneur vise à amener le questionné à dire des choses que celui-ci n'a peut-être pas envie de dire ou dont il n'a pas conscience [...]. (1991, 61-62)

L'entretien dans son ensemble s'articule en outre autour du livre *Mémoires intimes* (Paris, Presses de la Cité, 1981), écrit par Simenon suite au suicide de sa fille (Roulet 1991, à paraître). Dans ce contexte, les visées des interlocuteurs divergent : Pivot cherche à provoquer certains aveux de Simenon, en prenant appui sur le livre des *Mémoires intimes* qui fonctionne comme le garant de ses assertions<sup>26</sup>. Les visées de Simenon consistent en revanche à donner une image de lui-même qui soit aussi positive que possible, ce qui passe par le rejet de la culpabilité qu'il pourrait avoir au sujet non seulement du suicide de sa fille<sup>27</sup>, mais aussi de ses relations avec les femmes.

Ces visées complémentaires mais antagonistes se manifestent dans l'ensemble du dialogue, et en particulier dans les narrations situées en GS3, GS4-5 et BP8-9. Ainsi, l'effet fortement argumentatif relevé dans les récits de Simenon peut s'expliquer par le désir de ce dernier de se disculper :

<sup>26</sup>Ainsi, le comportement du questionneur se trouve fortement déterminé par le contenu du livre, dont il reprend les thèmes. De ce fait, le dire de Pivot prend appui sur des représentations dont il n'est pas a priori l'instance responsable. Il peut se faire en quelque sorte le porte-parole d'une agentivité rapportée par celui-là même qui constitue son interlocuteur [...]. Une telle position "désinvestie" est conforme à l'adoption et à l'accomplissement de rôles liés à ses positions de journaliste-interviewer et favorise la "confession". (Burger 1995, 21-22)

<sup>27</sup>Ainsi, "le thème du suicide et l'idée d'une culpabilité qui est souvent le corollaire s'inscrit en filigrane dans le comportement communicationnel de Simenon". (Burger 1995, 22)

Toute son intervention [GS3] consiste à faire endosser non seulement la responsabilité de son infidélité à sa propre femme, mais à la représenter, elle, comme le motif principal d'une humiliation qu'il a subie "pendant près de vingt ans". En d'autres termes, par un raisonnement fort structuré ("or", "par conséquent", "eh bien" : [...]) le questionné transforme son infidélité en qualité. (Burger 1995, 28)

Dans l'optique de Pivot, demander à Simenon la narration d'anecdotes mentionnées dans les *Mémoires intimes* (ce dont témoignent les rappels comme *vous le racontez là aussi*, etc. relevés par Roulet 1991) constitue un moyen de les faire partager au public tout en amenant Simenon à confesser son comportement injuste ; cette visée est explicitée plus tard : *mais vous avez été très cruel à ce moment là*. Simenon persistant à rejeter l'idée de sa culpabilité, Pivot prend lui-même en charge la troisième séquence narrative (BP8-9), qui manifeste elle aussi un effet fortement argumentatif. La prise en compte du contexte référentiel permet en outre de préciser que cette séquence, racontée par Pivot qui s'appuie sur un récit issu des *Mémoires intimes*, a le statut d'une narration rapportée.

Après avoir ainsi survolé le marquage de surface et l'enchâssement contextuel des séquences narratives, il reste à traiter **le lieu et le mode de leur enchâssement co-textuel**. Dans cette optique, on peut rappeler les propositions de Bres (1995, 290), qui distingue, à partir d'un corpus constitué d'interviews, quatre types de récits en fonction de l'origine de la proposition du récit et son mode de rattachement au contexte. Quand le récit est offert par l'interviewé, il peut s'agir d'un **récit exemplaire**, dans lequel "le locuteur exemplifie un jugement qu'il vient d'énoncer par une mise en récit", ou d'un **récit spontané**, dans lequel "le locuteur propose un récit sur un thème déjà illustré par un récit antérieur". Quand le récit est demandé par l'interviewer, il s'agit soit d'un **récit sollicité** par une annonce de nouvelle, qui vise à faire raconter un événement "en continuité ou en rupture avec le co-texte", soit d'un **récit médiat**, correspondant au genre de récit recueilli par Labov : "Il n'est ni tout à fait spontané en ce sens qu'il répond à une question, ni tout à fait déterminé par cette question en ce sens que c'est le narrateur qui choisit de mettre en récit tel ou tel événement".

Tout en reconnaissant la valeur heuristique de cette typologie, on peut relever que les catégories sur lesquelles elle s'appuie ne sont pas exclusives. Par exemple, les catégories du récit exemplaire et du récit

spontané ne s'excluent pas mutuellement, dans la mesure où un thème déjà illustré par un récit antérieur peut être repris dans un jugement, et faire ensuite l'objet d'un récit qui sera à la fois exemplaire et spontané. Ce problème peut s'expliquer par l'hétérogénéité des critères sur lesquels reposent les catégories. En effet, ceux-ci concernent tantôt la fonction argumentative du récit, qui intervient dans la définition du récit exemplaire, tantôt le mode de son insertion thématique, qui apparaît de manière plus ou moins précise dans les définitions du récit spontané, du récit sollicité et du récit médiat. Pour ces raisons, cette typologie ne semble pas suffire à rendre compte de l'enchâssement co-textuel des séquences narratives.

Il ressort toutefois de ces observations que l'étude de l'articulation co-textuelle des narrations fait intervenir plusieurs dimensions : argumentative, thématique, etc. Dans le modèle genevois, les systèmes d'informations correspondant à ces dimensions sont, premièrement, la **dimension hiérarchique**, qui rend compte de l'introduction dialogique ou monologique de la narration, deuxièmement, **l'organisation relationnelle**, qui permet de décrire sa fonction illocutoire ou interactive (p. ex. illustration), et troisièmement, **l'organisation topicale**, qui permet de traiter les phénomènes de continuité et de rupture thématique. Le traitement successif de ces dimensions et organisations devrait ainsi permettre de rendre compte de l'enchâssement co-textuel de la narration.

Pour illustrer ces propositions, on peut commencer par analyser les aspects hiérarchique et relationnel de l'enchâssement co-textuel des narrations issues de l'entretien entre Pivot et Simenon. La **structure hiérarchique** globale de l'extrait transcrit en annexe est la suivante :



leur insertion co-textuelle est constitué par l'analyse du lien topical qui les rattache au co-texte. C'est ainsi à ce niveau qu'intervient l'**articulation des organisations compositionnelle et topicale**. La dernière partie de cet article sera consacrée à l'étude de cette articulation, et elle s'appuiera sur l'analyse de l'introduction des narrations.

#### 4.2. Aux frontières de la narration

La préparation et l'introduction des narrations constituent des objets d'étude particulièrement intéressants, dans la mesure où ces lieux de transition rendent manifeste le processus de construction exhibé par les narrations orales, qui a été relevé notamment par Laforest & Vincent (1996, 14). Ainsi, alors que l'analyse hiérarchique et relationnelle effectuée ci-dessus a considéré les narrations avant tout sous l'angle de leur achèvement, l'analyse topicale de leur introduction (comprise dans un sens large) mettra en évidence l'aspect dynamique et dialogique de leur construction interactionnelle<sup>29</sup>.

D'une manière générale, l'**ancrage topical** des narrations peut s'effectuer à travers différents types d'introduction. Certains constituants précédant les narrations proprement dites ont précisément pour fonction d'introduire les informations qui y seront centrales. Il s'agit, d'une part, du résumé, qui annonce l'ensemble de l'histoire en soulignant son intérêt<sup>30</sup> tout en conférant au locuteur le droit de conserver la parole (Gülich & Quasthoff 1985, 180-182), et d'autre part, des indications concernant le cadre spatio-temporel et les agents de la narration :

"Avant toute chose, il est nécessaire dans un récit de préciser plus ou moins le moment, le lieu, les personnes concernées, leur activité ou leur situation. On peut le faire à la faveur des premières propositions narratives, mais, d'ordinaire, on réserve à cette fin une partie spéciale, composée de propositions libres."  
(Labov 1978, 300)

<sup>29</sup> Cette analyse gagnerait à être complétée par l'étude des chutes des narrations, que je n'effectuerai pas ici pour des raisons de place. Pour une discussion des chutes, cf. Auchlin (1996).

<sup>30</sup> "Mais en même temps, le résumé ne se contente pas de reprendre les indications et d'annoncer le développement : il inclut en outre l'évaluation, en sorte que, non content de dévoiler le sujet du récit, il en révèle aussi le but et l'intérêt." (Labov 1978, 307)

Ces indications spatio-temporelles sont tantôt introduites dans une étape préliminaire à la narration proprement dites, tantôt intégrées à celle-ci dont elles constituent une première étape (c'est à ce titre qu'elles ont été évoquées en 3.2.). Le résumé et les indications sont facultatifs : en leur absence, les thèmes de la narration peuvent soit ne pas être introduits explicitement<sup>31</sup>, soit être déjà introduits dans une phase antérieure de la conversation (Ervin-Tripp & Küntay 1997, 145). Dans un entretien comme celui de l'émission d'*Apostrophe*, c'est l'animateur qui prend en charge l'introduction des informations centrales des narrations qu'il sollicite, dispensant par là son interlocuteur de les fournir.

Pour montrer de manière plus détaillée comment Pivot effectue l'introduction des informations qui constitueront l'arrière-fond des séquences narratives ultérieures, on peut s'appuyer sur une analyse du **parcours topical** réalisé en BP2 :

1. vous êtes un: vous êtes un drôle de lascar avec les femmes /
2. parce que vraiment vous êtes l'infidèle . total /
3. e il y a tout de même votre votre première femme /
4. vous le racontez là aussi
5. moi j'aimerais bien

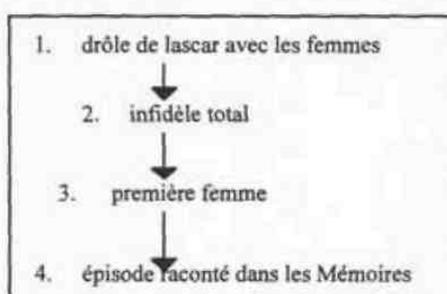
Les représentations activées par ce passage réalisent une transition du général au particulier<sup>32</sup> : Pivot introduit d'abord, à propos de Simenon, la représentation "drôle de lascar avec les femmes", et la justifie par l'évocation de l'infidélité totale de l'écrivain. Enchaînant linéairement sur cette information, Pivot évoque ensuite l'exemple de la première femme de Simenon. A propos de cette femme, Pivot fait allusion à un événement particulier (désigné par le pronom *le*) mentionné dans les *Mémoires*, et sollicite à ce propos une narration de Simenon. En partant

<sup>31</sup> Selon Du Bois, le narrateur considère ces informations comme connues, même s'il ne les a pas introduites durant la période d'introduction de la séquence narrative : "During this period he directs his attention to "getting the scene across" to the hearer, taking care to introduce the salient objects in the descriptive mode. As long as the speaker is in this period - which we may label the *critical introduction period*- he is well aware of what objects he has or has not introduced to his addressee. Then, having conveyed the salient elements of the scene, he shifts his attention to advancing the story line, for which he adopts the narrative mode. Once he is in the narrative mode, he usually fails to make indefinite introductions for objects whose critical introduction period has passed." (Du Bois 1980, 248)

<sup>32</sup> Pour alléger l'analyse, on ne traitera pas de manière détaillée la structure référentielle ni la structure informationnelle de cet extrait.

d'informations générales (l'infidélité de Simenon avec les femmes), Pivot en vient ainsi à évoquer la relation de l'écrivain avec sa première femme, liée à un épisode particulier dont il laisse à son interlocuteur le soin de préciser la nature. Ce parcours topical peut être représenté de la manière suivante :

**Parcours topical de la structure référentielle réalisée en BP2**



Par cette introduction graduelle, Pivot introduit non seulement le contexte global de la narration qu'il sollicite (l'infidélité de Simenon avec les femmes), mais aussi ses agents principaux (Simenon et sa première femme), et l'idée d'une scène particulière qui leur est associée. Toutes ces informations constituent l'arrière-fond du discours ultérieur, qui comprend non seulement la narration en GS3, mais aussi la relance en BP4, la narration suivante (GS4-5) et, dans une moindre mesure, la narration en BP8-9. Pour faire apparaître la manière dont s'effectuent les ancrages sur ces informations, je me propose d'analyser la **structure informationnelle** des introductions de ces narrations.

En GS3, Simenon ancre son intervention sur les informations constituées par sa relation avec sa première femme et ses infidélités : *ma première femme m'avait dit qu'elle se suiciderait si je la trompais*. Cependant, il évite la mention d'une scène particulière en effectuant des assertions qui portent sur sa vie conjugale en général : *aucune femme n'a jamais autant été : autant trompée de sa vie, eh bien j'ai triché pendant près de vingt ans*<sup>33</sup>. Pour cette raison, Pivot est conduit à effectuer une brève

<sup>33</sup> Ces généralisations ont pour effet d'enrayer la progression de la narration : "Ce sont surtout les généralisations rétroactives comme la paraphrase et l'énumération qui - en reprenant un (des) élément(s) discursifs(s) tout en le(s) généralisant - enrayment la progression thématique et provoquent une rupture dans le flux thématique. Cette rupture

relance qui a pour but de rappeler l'existence de l'épisode précis auquel il se réfère :

BP : mais un jour . vous racontez cette scène

GS : (cette scène) un jour elle nous a trouvés . en flagrant délit avec Boule

L'information activée par *un jour* s'ancre implicitement sur la période de la vie conjugale évoquée de manière générale par Simenon et fixe un moment précis dans le temps. Cet acte est interrompu<sup>34</sup>, au profit du rappel d'une scène évoquée dans les *Mémoires intimes*, qui est désignée par le démonstratif *cette scène*. Par ces indications minimales, Pivot effectue un geste de pointage sur une scène précise, qui, sans rien en indiquer du contenu, fonctionne comme une relance de la demande de narration. Cette fois-ci, Simenon accepte d'ancrer son intervention sur cette scène particulière, ce qui apparaît dans la réactivation de *un jour*, qui marque le début de la séquence narrative : *un jour elle nous a trouvés. en flagrant délit avec Boule*. Ainsi, si les informations d'arrière-fond constituées par la relation entre Simenon et sa femme sont immédiatement reprises par Simenon, l'ancrage sur l'épisode de sa vie conjugale fait l'objet d'une négociation.

On a souligné que Pivot active, en BP2, des informations manifestant différents degrés de généralité. Les plus précises, c'est-à-dire les informations concernant la première femme de Simenon et la scène particulière de leur vie conjugale, permettent l'ancrage des narrations en GS3 et GS4. Dans ce contexte topical, la narration initiée par Pivot en BP8-9 s'inscrit à la fois en continuité et en rupture avec ce qui précède :

BP8 : et en même temps vous racontez une autre scène . invraisemblable \  
(une autre scène invraisemblable) lorsque vous rencontrez D. à New York /  
(vous rencontrez D à N) eh bien vous l'obligez (...)

La continuité se manifeste dans l'usage des marques *en même temps, une autre scène* : le déterminant *autre* a pour effet d'ancrer un récit sur une information qui a déjà été illustrée par un récit dans le

---

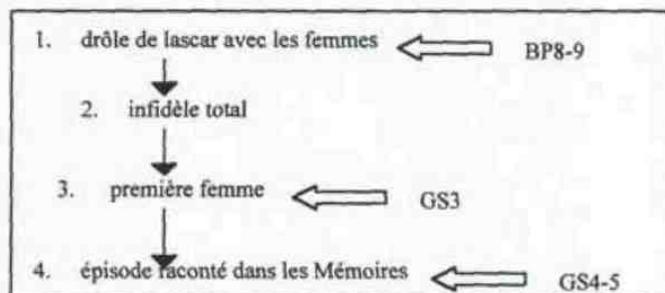
au niveau de l'organisation thématique est à la base d'autres types de segmentation. C'est elle qui contribue à la délimitation de schémas discursifs comme la narration ou l'argumentation, et qui prépare la clôture d'unités organisationnelles comme le tour de parole." (Drescher 1996, 136)

<sup>34</sup> L'interruption des unités textuelles est discutée dans Grobet (1997).

discours antérieur (Bres 1995, 290). En l'occurrence, cette narration renvoie aux informations les plus générales activées par Pivot en BP2, à savoir le comportement douteux de Simenon avec les femmes (*vous êtes un drôle de lascar avec les femmes*). Si cette séquence s'ancre sur les informations générales activées précédemment, elle opère un déplacement au niveau des informations plus particulières. L'introduction d'une nouvelle scène est marquée par l'indéfini : *une autre scène*, ainsi que par l'évocation d'un nouvel agent (*D.*), qui va de pair avec la mise en place d'un cadre spatio-temporel différent : *lorsque vous rencontrez D. à New York*. Tous ces éléments concourent ainsi à marquer le déplacement topical opéré par rapport au discours qui précède.

On peut résumer l'analyse topicale des introductions de ces trois narrations en situant leur point d'ancrage par rapport au parcours topical réalisé en BP2 :

**Points d'ancrage des narrations dans le parcours topical réalisé en BP2**



Les flèches indiquent les informations sur lesquelles s'ancrent les narrations. Cette analyse topicale permet ainsi de compléter la description de l'enchâssement co-textuel des narrations, en précisant le lien informationnel qui les rattache aux interventions dans lesquelles elles s'insèrent.

## 5. Conclusion

Ainsi s'achève le parcours qui, en partant du traitement de l'organisation topicale, m'a conduite à envisager celle-ci en relation avec l'organisation séquentielle d'une part, et l'organisation compositionnelle d'autre part. Ce

trajet a rendu possible le traitement détaillé de plusieurs phénomènes discursifs faisant intervenir simultanément ces organisations. L'étude des interrelations entre l'organisation séquentielle et l'organisation topicale a permis de proposer une description de l'organisation topicale de la narration. Au niveau de l'organisation compositionnelle, la description du mode d'enchâssement co-textuel des narrations a pu être précisée par l'analyse de leur ancrage topical. Ces différents aspects témoignent, me semble-t-il, de l'intérêt de l'analyse des interrelations entre les différentes organisations du discours.

## Annexe

### Conventions de transcription

Les barres obliques indiquent la direction de la courbe mélodique. Les barres obliques simples indiquent un intonème continuatif, tandis que les barres obliques doubles indiquent un intonème conclusif. Les points indiquent des pauses plus ou moins longues ne coïncidant pas avec la frontière d'unités hiérarchiques. Les deux points indiquent un allongement de syllabe. Les parenthèses entourent les éléments dont la compréhension est problématique, et les x indiquent la présence d'un passage incompréhensible.

### Extrait d'une émission d'Apostrophe : entretien avec Georges Simenon

- BP 1 : bon / vous êtes romantique / vous êtes naïf / vous êtes timide / vous êtes bon / tout ça / mais n'empêche /
- GS 1 : je ne suis pas bon / je suis . j'ai mes défauts comme tout le monde /
- BP 2 : oui mais enfin . vous êtes / excusez-moi l'expression / vous êtes un: vous êtes un drôle de lascar avec les femmes \ parce que vraiment vous êtes l'infidèle . total / e il y a tout de même votre votre première femme / vous le racontez là aussi / moi j'aimerais bien (xxx)
- GS 2 : ma première femme m'avait dit qu'elle se suiciderait /
- BP 3 : voilà \
- GS 3 : si je la trompais \ or comme j'avais un besoin / elle était très peu e. attirée par l'amour physique \ très très peu \ e.: et je

devais prendre des précautions / j'ai pas besoin de vous dire d'indiquer lesquelles / qui rendaient la chose assez pénible \ par conséquent . aucune femme n'a jamais autant été: autant trompée de sa vie \ seulement ça m'humiliait / il n'y a rien qui humilie un homme / comme de devoir mentir \ en tout cas moi \ comme de devoir tricher \ eh bien . j'ai triché pendant près de vingt ans \

- BP 4 : mais un jour . vous racontez cette scène /
- GS 4 : un jour elle nous a trouvés . en flagrant délit avec Boule / et elle m'a dit ben . c'est cette femme-là ou moi \ tu vas la foutre à la porte immé c'est cette FILLE-là . ou moi \ fille-là déjà / ça m'a complètement gêné / faut dire qu'elle sortait d'une famille bourgeoise / elle n'était pas du peuple comme moi / alors c'était du cette fille-là / eh bien j'ai dit ce sera cette fille-là alors \ c'est tout \
- BP 5 : (mais à ce moment-là /)
- GS 5 : et depuis lors nous n'avons plus jamais eu de rapports / mais nous avons continué à vivre ensemble \
- BP 6 : ah oui d'accord / mais vous avez été très cruel à ce moment-là / vous lui avez dit mais je te trompe . pratiquement chaque jour depuis vingt ans et parfois plusieurs fois par jour \
- GS 6 : mais oui / mais je lui je lui ait dit ça justement pour que . elle comprenne que . elle ne devait pas porter . toute sa haine sur Boule /
- BP 7 : ouais –
- GS 7 : vous comprenez / je ne voulais pas que ce soit Boule qui (é) prenne tous les péchés d'Israel sur le dos //
- BP 8 : et en même temps vous racontez une autre scène . invraisemblable \ lorsque vous rencontrez D. . à New-York / eh bien vous l'obligez / parce que vous êtes . vous êtes fantastiquement jaloux / votre passion vous pousse à une jalousie féroce/
- GS 8 : ouais /

- BP 9 : vous . elle devant vous . elle s'humilie . à brûler toutes ses lettres / à brûler toutes ses affaires / même à jeter un collier / enfin à l'donner à quelqu'un /
- GS 9 : non / à l'donner à (Saskia) \
- BP 10 Comment avez-vous . osé lui demander une chose pareille //
- GS 10 parce qu'à ce moment là e . j'imaginai encore . qu'on pouvait posséder quelqu'un / que quelqu'un devait être . à vous . nu \ je parle de l'homme nu l'homme habillé / ben je la voulais nue - (...)

### Bibliographie

- ADAM J.-M. & PETITJEAN A. (1989), *Le texte descriptif*, Paris, Nathan.
- AUCHLIN A. (1998), "Les dimensions de l'analyse pragmatique du discours dans une approche expérientielle et systémique de la compétence discursive", in J. VERSCHUEREN (éd.), *Pragmatics in 1998 : Selected Papers from the 6th International Pragmatics Conference*, Vol. 2, Anvers, International Pragmatics Association.
- AUCHLIN A. (1996), "La chute de la narration et la participation au discours", in LAFOREST M. (éd.), *Autour de la narration*, Québec, Nuit Blanche.
- BERTHOUD A.-C. & MONDADA L. (1995), "Traitement du topic, processus énonciatifs et séquences conversationnelles", *Cahiers de linguistique française* 17, 205-228.
- BRES J. (1995), "Alors raconte! La négociation du récit dans l'interaction de l'interview", VÉRONIQUE, D. & VION, R. (éds), *Des savoir-faire communicationnels*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 289-301.
- BRONCKART J.-P. (1997), *Activité langagière, textes et discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- BROWN G. & YULE G. (1983), *Discourse Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BURGER M. (1995), "L'identité négociée : rapports de place(s) dans un entretien télédiffusé", *Cahiers de linguistique française* 17, 9-33.

- CHAFE W. L. (1980), "The Deployment of Consciousness in the Production of a Narrative", in CHAFE W. L. (éd.), *The Pear Stories*, Norwood, Ablex, 9-50.
- CHAFE W. L. (éd.) (1980), *The Pear Stories*, Norwood, Ablex.
- CLANCY P. M. (1980), "Referential Choice in English and Japanese Narrative Discourse", in CHAFE W. L. (éd.), *The Pear Stories*, Norwood, Ablex, 127-202.
- CHAFE W. L. (1994), *Discourse, Consciousness and Time*, Chicago, University Press of Chicago.
- COMBETTES B. (1992), *L'organisation du texte*, Metz, Université.
- DANES F. (1974), "Functional Sentence Perspective and the Organization of the Text", in DANES F. (éd.) *Papers on Functional Sentence Perspective*, Prague, Mouton, 106-128.
- DRESCHER M. (1996), "L'apport des généralisations à l'organisation du discours narratif", in LAFOREST M. (éd.), *Autour de la narration*, Québec, Nuit Blanche.
- DU BOIS J. W. (1980), "Beyond Definiteness : The Trace of Identity in Discourse", in CHAFE W. L. (éd.), *The Pear Stories*, Norwood, Ablex, 203-274.
- ERVIN-TRIPP S. M. & KÜNTAY A. (1997), "The Occasioning and Structure of Conversational Stories", in GIVÓN, T. (éd.), *Conversation. Cognitive, Communicative and Social Perspectives*, Philadelphia, John Benjamins, 133-166.
- FILLIETTAZ L. (1996), "Vers une approche interactionniste de la dimension référentielle du discours", *Cahiers de linguistique française* 18, 34-67.
- FILLIETTAZ L. (1997), "Des enjeux actionnels dans les interactions verbales : une définition de la dimension référentielle du discours", *Cahiers de linguistique française* 19, 47-82.
- FILLIETTAZ L. (1999), "Une approche modulaire de l'hétérogénéité compositionnelle du discours. Le cas des récits oraux", *Cahiers de linguistique française* 21.
- FILLIETTAZ L. & GROBET A. (1999), "L'hétérogénéité compositionnelle du discours : quelques remarques préliminaires", *Cahiers de linguistique française* 21.

- GALMICHE M. (1992), "Au carrefour des malentendus : le thème", *L'Information grammaticale* 54, 3-10.
- GIVÓN T. (éd.) (1997), *Conversation. Cognitive, Communicative and Social Perspectives*, Philadelphia, Benjamins.
- GROBET A. (1996), "Phénomènes de continuité : anaphoriques et traces de points d'ancrage", *Cahiers de linguistique française* 18, 69-93.
- GROBET A. (1997), "La ponctuation prosodique dans les dimensions périodique et informationnelle du discours", *Cahiers de linguistique française* 19, 83-123.
- GROBET A. (1999a), "La continuité topicale dans des dialogues radiophoniques : quelques relations de discours", *Cahiers de linguistique française* 21.
- GROBET A. (1999b), "L'organisation informationnelle du discours dialogique : la thématisation comme phénomène d'ancrage", Actes du colloque de Caen "La thématisation dans les langues", 9-11 octobre 1997, Berne, Lang.
- GÜLICH E. & QUASTHOFF U. (1985), "Narrative Analysis", in VAN DIJK T. A. (éd.), *Handbook of Discourse Analysis*, London, Academic Press, t. 2. 169-197.
- MAILLARD M. (1987), *Comment ça fonctionne ou l'étude du fonctionnement de ça en français moderne dans la perspective d'une linguistique génétique*, Thèse de linguistique française pour le doctorat d'état, Paris X-Nanterre.
- MONDADA L. (1994), *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*, Lausanne, Université de Lausanne.
- LABOV W. (1978), *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit.
- LAFORÉST M. & VINCENT D. (1996), "Du récit littéraire à la narration quotidienne", in LAFORÉST M. (éd.), *Autour de la narration*, Québec, Nuit Blanche.
- LAFORÉST M. (éd.) (1996), *Autour de la narration*, Québec, Nuit Blanche.
- REINHART T. (1986), "Principes de perception des formes et organisation temporelle des textes narratifs", *Recherches linguistiques de Vincennes* 14/15, 45-92.

- ROULET E. (1989), "Des dimensions argumentatives du récit et de la description dans le discours", *Argumentation* 3, 247-270.
- ROULET E. (1991), "Vers une approche modulaire du discours", *Cahiers de linguistique française* 12, 53-81.
- ROULET E. (1996), "Une description modulaire de l'organisation topicale d'un fragment d'entretien", *Cahiers de linguistique française* 18, 11-32.
- ROULET E. (1997a), "A Modular Approach to Discourse Structures", *Pragmatics* 7, 125-146.
- ROULET E. (1997b), "L'organisation polyphonique et l'organisation inférentielle d'un dialogue romanesque", *Cahiers de linguistique française* 19, 149-179.
- ROULET E. (1998), "Dialogism and Modularity: The Topical Organization of Dialogues", in CMERJKOVÁ S. et al. (éds), *Dialoganalyse VI. Referate der 6. Arbeitstagung, Prag 1996*, Tübingen, Niemeyer, 49-60.
- ROULET E. (à paraître), "Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours", in ADAM J.-M. & NØLKE H. (éds), *Approches modulaires: de la langue au discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- WALD B. (1978), "Zur Einheitlichkeit und Einleitung von Diskurseinheiten", in QUASTHOFF U. (éd.), *Sprachstruktur-Sozialstruktur. Zur linguistischen Theoriebildung*, Königstein, Scriptor, 128-149.
- WECK G. DE (1986/7), "Le fonctionnement des anaphores dans deux types de récits", *Feuillets* 9, 127-146.